



Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Conception ESCP BS

Session 2022

Rappel des sujets donnés les années précédentes :

- 2008 : Le clivage nord-sud est-il toujours d'actualité ?
- 2009 : Les Amériques : entre intégrations et fragmentations
- 2010 : Les années 1980-2010 sont-elles en rupture ou en continuité par rapport au processus de mondialisation hérité de la Révolution industrielle ?
- 2011 : Rivalités et rapports de puissance en Asie orientale
- 2012 : Les zones d'intégration régionales : étape ou alternative au processus de mondialisation ?
- 2013 : Les Etats-Unis et l'exercice de la puissance
- 2014 : L'Afrique subsaharienne est-elle à l'écart du monde ?
- 2015 : Les espaces maritimes, objet de tensions et de conflits entre les Etats
- 2016 : Influences et ingérences étrangères au Proche et au Moyen-Orient
- 2017 : L'Union européenne face aux effets déstabilisateurs de la mondialisation
- 2018 : Etats-Unis-Chine : rivalités de pouvoir et d'influence
- 2019 : Les matières premières dans les stratégies de puissance des Etats
- 2020 : La France dans la recomposition des puissances dominantes
- 2021 : Mondialisation et mise en concurrence des pays et des territoires pour attirer les activités économiques

Sujet 2022 : Vers un retour des frontières ?

Barème, attentes du jury

Dans sa formulation, le sujet 2022 était plutôt classique. Il s'inscrivait parfaitement dans la dimension géopolitique du programme et couvrait autant les deux années de préparation. La seconde année était notamment propice à des choix d'exemples très diversifiés sur différents continents. Ce sujet n'était pas pour autant facile. Il s'est d'ailleurs révélé très discriminant selon les correcteurs qui ont ainsi pu jouer sur tout l'éventail des notes.

Ce sujet 2022 s'est révélé comme un bon cru. La moyenne générale a tourné autour de 10,98 et le jury de l'épreuve a souligné le nombre plus important qu'à l'accoutumée de bonnes, voire de très bonnes copies. Le sujet a visiblement inspiré les candidats qui avaient beaucoup de choses à dire. D'ailleurs, les copies très mauvaises ou peu inspirées ont été moins nombreuses que les années passées.

Pour reprendre l'expression de Michel Foucher, les frontières sont des « objets géopolitiques par excellence ». Le libellé du sujet, « *Vers un retour des frontières ?* », renvoyait ainsi aux tensions majeures qui traversent le monde contemporain, notamment dans leurs dimensions géopolitiques, mais aussi géoéconomiques. Ces deux dimensions devaient être très articulées dans ce sujet. L'emploi de l'expression « retour des frontières » illustre le « raidissement du monde contemporain », pour reprendre l'expression de Stéphane Rosière, dans son ouvrage de référence « *Frontières de fer*, raidissement qui se retrouve aussi dans l'évolution des termes souvent utilisés désormais. De « lignes séparatrices », les frontières peuvent en effet devenir des « barrières » et des « murs », avec leurs lots d'entraves, de contraintes, voire de violences lors des contrôles frontaliers. De manière plus générale, le « retour des frontières » induit aussi un changement de perception très fort. D'opportunités dans le cadre de la mondialisation, les frontières évoluent de plus en plus au rang de menaces et de zones de danger.

Le libellé ne présentait pas de difficultés particulières sur le plan terminologique. Pourtant, il nécessitait de la part des candidats des apports de précision très clairs dès l'introduction :

-la définition exacte de la notion de « frontières » : le jury ne pouvait pas en effet se contenter d'une définition bâclée en 2-3 lignes (cas observé très fréquemment dans les copies) et sur laquelle on ne revenait pas dans le reste de la copie. Les citations d'auteurs de référence devaient apparaître à cette occasion. La plus classique est celle proposée par Michel Foucher, selon laquelle la frontière est une ligne qui délimite le périmètre de l'exercice de la souveraineté d'un Etat selon un tracé agréé ou imposé à l'issue de traités.

La frontière est aussi l'un des paramètres de l'identité politique, où se définit la citoyenneté. Elle est un marqueur symbolique qui détermine le dedans et le dehors, car elle est le fondement de toute conscience politique collective, sans préjudice du rapport à l'autre. Le jury attendait également de la part des candidats qu'ils rappellent que les frontières sont aussi des interfaces et des lieux de passage privilégiés, notamment au travers d'infrastructures majeures (ports et aéroports à vocation internationale, où les services de douane sont très actifs). Y transitent des marchandises très contrôlées (pour éviter fraudes, produits interlopes, trafics de produits de contrefaçon, d'armes et de drogues), mais aussi des personnes : des touristes, des visiteurs dans un cadre professionnel, des pèlerins, etc. dans un cadre autorisé et limité dans le temps (le rôle des passeports et des visas était à rappeler) ; mais aussi des personnes non autorisées à entrer (absence de visas ou de papiers d'identité) qui entrent clandestinement ou qui aspirent à y entrer (réfugiés, migrants des pays pauvres vus comme indésirables, etc.).

-la notion de « retour » était évidemment centrale dans ce sujet. Elle était à définir avec précision : « retour » par rapport à un avant, où la fonction des frontières était différente de ce qui semble s'observer dorénavant. Cet avant ne devait pas être oublié car le sujet invitait à répondre à une question. Parmi les éléments de la réflexion préliminaire pouvaient figurer les questions suivantes : va-t-on vers la fermeture du monde (« le monde se barricade », « le monde se ferme ») ? Est-on déjà dans un processus de fermeture ? A quel moment se situe-t-on par rapport à la périodisation de l'histoire mondiale ? Ce retour des frontières est-il observé partout ou souffre-t-il d'exceptions et dans quelle proportion ? Etc.

Le jury attendait aussi que les candidats montrent comment se matérialise précisément ce processus de retour des frontières :

-la fermeture peut être tout d'abord à géométrie variable : quand le passage devient compliqué par ses tracasseries, voire impossible (interdictions) pour les marchandises, les services et les personnes. Dans l'Union européenne, c'est par exemple l'Espagne qui a mis en place une clôture aux frontières de ses *Presidios* africains (Ceuta et Melilla) en 1994. La fermeture autoritaire a pris encore un aspect plus spectaculaire lors de la pandémie de la Covid-19. Certains pays n'en sont pas encore sortis (la Chine ne prévoit pas de normalisation avant 2025 !). C'est la fermeture dans sa fonction « prophylactique » (Michel Foucher). Tous les pays du monde ont renoué dans l'urgence, de façon limitée dans le temps, à une réalité longtemps perdue des frontières.

Sur le plan de la mobilité des marchandises, cette fermeture à géométrie variable est un des éléments de l'arsenal de la guerre économique, via de nouvelles guerres douanières (cas notable des Etats-Unis et de la Chine (comme y invitait le document 6 sur l'escalade des taxes douanières entre les Etats-Unis et la Chine pour la période 2018 et 2020), tout comme le sont les nouvelles guerres en matière de normes qui visent à exclure des pays et des entreprises concurrents. Elles participent à la fragmentation et à la régionalisation du monde, plus qu'à la démondialisation.

Cette fermeture donne en premier lieu à des contrôles accrus à certains points stratégiques (*checkpoints*) : c'est le fameux *rebordering*, qui correspond au processus d'accroissement des contrôles aux frontières. Dans le prolongement du *rebordering* s'inscrit le « cloisonnement », qui vise à diriger les flux par la contrainte pour mieux les contrôler aux *checkpoints* (rôle révélé par exemple lors de la crise migratoire en Europe de 2015).

Dans sa forme extrême, la fermeture se traduit par la multiplication récente des barrières et des murs infranchissables (25 000 kms linéaire en 2020, soit environ 10 % du linéaire mondial). En 2021, 45 Etats sur 193 avaient mis en place ce genre de dispositifs. Cette thématique très importante devait être largement abordée dans ce sujet (comme y invitait le document 3 sur les barrières frontalières civiles et les lignes de front). La létalité qui s'y observe devient en effet un marqueur de cette « refrontiérisation » : cas du Rio Grande entre le Mexique et les Etats-Unis ; ou encore des drames humains entre Douvres et Calais lors des passages clandestins ; etc.

Le retour des frontières interroge enfin les doctrines économiques et politiques que sont le protectionnisme et le libre-échange.

Le séquençage avant / après était essentiel à mobiliser dans le cadre de ce sujet, mais il était important de ne pas se limiter à la seule opposition entre la mondialisation triomphante et la démondialisation-fermeture du monde. La montée protectionniste après la Première Guerre mondiale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale est bien marquée par la fermeture des frontières (hausse des droits de douane ; contrôles accrus des personnes ; franchissement périlleux des frontières). *A contrario*, l'après Seconde Guerre mondiale coïncide bien avec le retour progressif de l'ouverture des frontières, la construction européenne et son rôle moteur et d'exemple à l'échelle du monde. Et bien évidemment, la période qui s'ouvre à partir du début des années 1980, lorsque la mondialisation contemporaine a commencé son envolée irrépressible à la faveur de la levée de nombreux obstacles aux échanges, mais aussi de la mise en place de mécanismes de dérégulation de l'économie qui ont

permis aux entreprises de se projeter plus facilement à l'international. La notion de cycle était donc importante à rappeler. Il convenait aussi de rappeler à cette occasion une disparition géopolitique capitale, celle de la méta frontière entre les mondes communistes et capitalistes à la suite de la disparition de l'Ex-URSS en décembre 1991 (mais celle-ci est peut-être en cours de recomposition). Les années 1980-1990 période fut par contre éminemment favorable à l'inflation des frontières, notamment dans l'Europe « libérale », mais dans une perspective d'ouverture économique et non de fermeture au sens géopolitique.

L'analyse du « pourquoi de ce retour contemporain des frontières » méritait une forte attention. Quels sont ses fondements et ses origines ? Quels flux sont arrêtés ou visés ? Une typologie de la réaffirmation des frontières nationales pouvait être proposée à cette occasion, notamment dans la perspective de la carte.

Remarques de correction

De manière synthétique, le jury a notamment noté cette année que :

- les candidats ont rencontré des difficultés à mettre le sujet en perspective dans une approche plus géopolitique et moins économiciste. Ainsi trop de copies ont consacré leurs premières parties à la seule mondialisation ;
- le très grand nombre de copies très courtes, de moins de 5 pages, qui représentent en moyenne le tiers des copies corrigées ;
- la focalisation excessive sur la question migratoire (le retour des frontières est souvent présenté sous le seul prisme réducteur des crises migratoires) ;
- l'absence de définition précise de la notion de frontière en introduction et de ses différentes déclinaisons (dyades, frontières-lignes, frontières-zones, etc.) ;
- la question des « nationalismes régionaux » ou « périphériques » ne semble pas suffisamment explicitée tout comme celle des « barrières » (assez mal maîtrisée dans leur objet) ;
- la faible diversité des exemples ou des références (hormis Michel Foucher) ;

Fait inquiétant relevé par la grande majorité des correcteurs cette année, beaucoup de copies se révèlent incapables de citer des dates de référence précises (la notion de périodisation est donc de ce fait absente de ces copies), des statistiques ou des chiffres (en dehors de ceux extraits des documents d'accompagnement). Les copies concernées se ramènent alors à un simple récit, sans mise en perspective historique, sans analyse par exemple de l'évolution sur le temps long

des stratégies d'attractivité développées par les Etats et leurs territoires pour attirer et retenir entreprises et activités.

Beaucoup d'analyses tournent court sur la montée en puissance des frontières dans les espaces réticulaires de la mondialisation, par exemple en omettant de parler des frontières qu'un nombre croissant d'Etats développent à l'encontre d'internet.

Une approche typologique était importante à mobiliser afin d'éviter les amalgames et d'éviter les oublis fâcheux. Les meilleures copies ne manquaient pas d'identifier les frontières politiques (issue des traités et des guerres), les frontières économiques (produites par la géoéconomie), mais aussi les frontières idéologiques, sociales et culturelles... Certaines copies abordent aussi le jeu des échelles, en invoquant la montée en puissance dans les métropoles par exemple des « *gated communities* » dans les pays développés, mais aussi dans les pays émergents. Les bonnes copies n'ont pas manqué de montrer aussi que la période récente voit aussi ressurgir les frontières de type « impériales » (cas de la guerre russo-ukrainienne lancée par Vladimir Poutine le 24 février 2022 ; et peut-être bientôt en mer de Chine) au mépris total du droit international, jouant sur une identité historique très largement fantasmée, justifiant ainsi la guerre (« *promener sa frontière sur le territoire de l'autre* », selon la formule de Michel Foucher). En bravant la sacralisation des frontières (cf. les analyses de Michel Foucher à cet égard), les événements géopolitiques récents témoignent donc de la fragilisation du système westphalien qui assurait une grande stabilité en se fondant sur le principe de la souveraineté et de la non-ingérence (héritage du concert européen des nations).

Le jury a noté également que les problématiques proposées par les candidats étaient souvent décevantes, la majorité des copies ayant repris à quelques nuances près l'intitulé du sujet (*Dans quelle mesure va-t-on vers un retour des frontières ?*), parfois en le réduisant (*Est-ce la fin de la libre circulation ? Les frontières enjeux de la mondialisation ?*), ou en le détournant (*Comment la mondialisation a-t-elle entraîné un retour des frontières ?*). Certaines copies ont opté pour des problématiques trop pointues (*Le sans-frontiérisme est-il un leurre à l'égard des problèmes engendrés et la prégnance de l'idée de nationalisme ?*), ou trop floues (*Comment expliquer que les frontières occupent une place inédite dans l'échiquier international ?*), ou encore en répondant de manière anticipée à la question posée par le sujet (*Comment expliquer cette recrudescence des frontières et leur caractère obsessionnel alors que la mondialisation devait aboutir à un espace mondialisé intégré ?*). Parmi les problématiques intéressantes mobilisées par certaines copies citons notamment : *Un monde sans frontières n'est-il qu'une utopie dépassée ? Face aux menaces terroristes, économiques, environnementales, comment se réaffirment les frontières dans un monde globalisé ? Peut-on parler d'un retour en force des frontières ou sont-elles en mutation, n'ayant jamais disparu ? La mondialisation fait-t-elle disparaître les frontières ou suscite-t-elle un regain d'identité et de frontières ? La nouvelle place des frontières dans le monde contemporain : barrière, interface...retour ou mutations ? La réaffirmation des frontières est-t-elle possible au vu des changements culturels, technologiques, commerciaux des 30 dernières années ? Les frontières : interfaces ou ruptures, coupures ou coutures ? Etc.*

Il n'y avait pas de plan préconçu. En dehors des plans trop chronologiques (peu adaptés dans cette épreuve car trop historiques), de nombreux types de plan étaient parfaitement acceptables à condition d'être justifiés et annoncés dès l'introduction. Les plus courants s'organisaient de la manière suivante : 1) Une mondialisation qui a ouvert les frontières (selon les cas depuis 1945 ou les années 1980), 2) Mais leur retour au XXI^e siècle (ou 1991, 2001, 2008 ou 2010), 3) Comment expliquer ce processus ? (de nouvelles menaces) ; ou encore 1) L'illusion d'un

monde sans frontières, 2) Leur retour affirmé et les guerres, 3) Mais un monde qui reste connecté cependant (coopération); ou encore 1) La mondialisation rend les frontières mouvantes, 2) Sans les faire réellement disparaître, 3) Avec un risque récent de renforcement dans un monde « affolé ». Parmi d'autres exemples intéressants : 1) L'abaissement des frontières et l'avènement de la coopération, 2) La fin du XX^e siècle et le retour des frontières, 3) Les frontières nécessaires et nouveaux enjeux. Ou encore 1) Naissance et désactivation des frontières ; 2) Un retour des frontières certain au XXI^e siècle, 3) Mais elles ne sont pas viables dans un monde avec de nouveaux défis.

Enfin les conclusions restent souvent le point faible des copies : répétitive et oubliant souvent l'essentiel, c'est à dire la réponse à la question posée et surtout l'ouverture. Parfois cependant un essai de prospective a été tenté.

Surtout l'orthographe reste un problème majeur pour environ 40 % des copies, y compris de très bonnes copies, ce qui est tout à fait singulier. Ce problème inquiétant empêche de mettre la note maximale dans la plupart des cas. Certains candidats semblent avoir décidé de n'accorder aucune importance à l'orthographe ! Ils perdent ainsi de nombreux points. C'est un gâchis lorsque par ailleurs le fond est correct ou bon. Le jury appelle les futurs candidats à un gros effort sur ce point. Comment accepter en effet que de futurs responsables économiques commettent plusieurs dizaines de fautes souvent grossières au fil des pages ? Le jury ne sanctionne évidemment pas un petit nombre de fautes qui relèvent de l'étourderie, aggravée probablement par le stress. Mais, au-delà de 15 à 20 fautes par copies, il y a un réel problème, forcément sanctionné.

Conseils aux futurs candidats

Rappelons quelques règles de base. Tout d'abord, l'introduction doit faire l'objet d'une très forte attention. La problématique choisie doit notamment y apparaître avec clarté. Celle-ci ne doit pas se ramener à la simple reprise du libellé (ce qui annonce d'emblée une copie sans relief). L'ajout de quelques questions judicieuses est aussi vivement encouragé à condition de ne pas y répondre dès l'introduction, afin de ne pas déflorer le sujet. Le plan doit enfin être annoncé, ce qui suppose que le candidat s'y tienne tout au long de son développement. Surtout, les candidats doivent veiller à ce que l'introduction ne soit pas trop longue afin d'éviter les répétitions inutiles par la suite.

Chaque sujet se construit autour d'un plan qui lui est propre. Par facilité ou logique assurantielle, beaucoup de candidats plaquent maladroitement des morceaux de plans étudiés durant l'année ou appris par cœur lors de leur bachotage. Ceux-ci sont souvent sans rapport explicite avec le sujet posé. Ces plans passe-partout et formatés se contentent de généralités d'usage. Ils donnent l'impression de tourner autour de la question et ne permettent guère à une copie de se singulariser par rapport à toutes celles que le correcteur a à évaluer. Il en résulte à leur lecture une impression de banalité. Des thèmes importants, de même que des termes et des notions clés sont généralement oubliés à cette occasion. Des paragraphes entiers sont aussi hors-sujets. Trop de candidats se contentent simplement de réciter leur cours en oubliant en route le

sujet de concours qui leur est posé, si bien que les correcteurs sont souvent amenés à corriger des copies ternes qui répètent invariablement les mêmes exemples, s'organisent selon le même plan, ressassent les mêmes informations. Par ailleurs, trop de candidats ignorent l'actualité récente et n'y font nullement référence. L'entame de l'introduction est souvent un bon endroit pour glisser un élément d'actualité intéressant en lien direct avec le sujet posé.

Beaucoup trop de candidats se révèlent incapables de citer avec précision des références bibliographiques et des auteurs de référence en liaison avec le sujet posé. *A contrario*, d'autres candidats cherchent à se rassurer en pêchant aussi par excès, par la multiplication disproportionnée d'auteurs et de citations souvent passe-partout (souvent tronquées et déformées, voire attribuées maladroitement à d'autres auteurs !), qui présentent le fâcheux inconvénient de se substituer à l'analyse personnelle des candidats. Un équilibre est donc à trouver.

La **carte** permet aux correcteurs de vérifier facilement si les connaissances de bases sont acquises ou non, si les localisations sont exactes, etc. Les dynamiques doivent notamment y apparaître clairement. De manière générale, elle doit obligatoirement comporter un titre (cela est indiqué sur le fond de carte proposé), qui n'est pas forcément le libellé du sujet de la dissertation. Notée sur 5 points, elle ne doit pas être pensée comme une simple illustration, mais bien comme un document qui appuie la démonstration. Construite tout au long de l'épreuve (et non dans les minutes qui précèdent le rendu de la copie, comme cela se fait souvent !), elle aide le candidat dans sa réflexion sur les implications spatiales du sujet, en lui évitant des oublis fâcheux, en lui inspirant des dynamiques spatiales pertinentes et des mises en relation fructueuses pour sa démonstration. Elle invite naturellement à la diversification des exemples géographiques. Elle peut être citée à bon escient et à plusieurs reprises dans le corps du texte afin que le correcteur puisse s'y référer.

Pour être efficace et faire gagner des points précieux (ceux qui font souvent la différence avec les copies moyennes), la carte ne doit pas se ramener à un simple « exercice de coloriage ». Son élaboration demande du temps et une certaine pratique (l'investissement sérieux dans cet exercice durant les deux années de préparation se révèle payant). Une carte bien pensée annonce généralement une bonne dissertation. Inversement, les mauvaises copies sont presque toujours appuyées sur des cartes indigentes ou médiocres. Les candidats doivent bien comprendre que, plus encore que l'introduction, la carte est le premier contact visuel que le correcteur a avec leur copie. C'est une raison de plus pour la soigner, ce qui ne signifie pas pour autant que l'on attend du candidat des talents particuliers de cartographe. Il faut néanmoins penser à apporter le jour du concours son petit matériel (crayons de couleurs variés, feutres fins en lieu et place de gros marqueurs, etc.), afin de ne pas la réaliser avec les seuls moyens du bord. Le choix des informations à cartographier, les dynamiques qui y sont représentées, la pertinence des figurés (ronds et flèches de tailles proportionnelles à l'importance des phénomènes par exemple), ou encore l'ordonnancement de la légende sont décisifs. Les figurés traduisent tantôt des faits statiques, tantôt des dynamiques sur le temps long par le jeu sur l'épaisseur des traits, leurs couleurs, leurs orientations, etc. Certains candidats maîtrisent très bien les bases de la sémiologie graphique au point, par exemple, de savoir enclaver des ronds proportionnels de couleurs différentes afin de montrer des évolutions sur deux périodes de référence.

Une bonne carte est le produit de choix judicieux et raisonnés, car tout ne peut pas être représenté. Certaines cartes sont littéralement surchargées et illisibles. Par exemple, il est inutile d'y faire figurer tous les noms de pays. La légende surtout, ne doit pas dépasser une page recto. En aucun cas elle ne doit se poursuivre sur le verso de la page de légende ! Elle doit enfin être hiérarchisée et claire.

Si beaucoup de cartes restent très moyennes et peu efficaces, en laissant notamment de grands vides (contrastant souvent avec des légendes fleuves !), certaines en revanche témoignent d'une très bonne maîtrise technique et d'un excellent niveau d'analyse. Surtout, la carte doit refléter étroitement le sujet proposé et ne pas donner l'impression d'être réutilisable pour un tout autre sujet, comme en témoigne par exemple l'absence fréquente de titre...

Dans cette épreuve, le sujet posé s'accompagne de différents **documents** en nombre limité : tableaux, cartes, photographies, etc. Les chronologies ont cependant disparu dans cette épreuve depuis 2016. Mais cette épreuve demeure fondamentalement une dissertation, avec sa carte à construire. Elle n'est pas un commentaire de documents. Ces derniers, comme cela est bien précisé chaque année sous le libellé du sujet, ne sont là qu'en accompagnement. Ils complètent utilement le sujet posé, provoquent des associations d'idées, rappellent des thématiques à aborder, ou encore ouvrent des pistes à creuser. Ils rassurent aussi les candidats qui peuvent se faire une idée plus claire de ce que l'on attend d'eux. Mais ces documents n'ont pas vocation à cerner le sujet dans sa totalité. Les candidats peuvent y glaner ici et là quelques informations utiles pour leur dissertation : un chiffre, un fait, etc. En revanche, certains candidats en panne d'inspiration y puisent volontiers toute leur argumentation, généralement dans une mauvaise paraphrase. Aussi sont-ils sanctionnés par les correcteurs. Rappelons que ces derniers valorisent dans leur notation tout ce qui vient enrichir une copie : choix pertinent des exemples et des échelles d'analyse ; chiffres connus et judicieusement restitués ; actualité du moment mobilisée à bon escient (mais avec parcimonie) ; etc. Autrement dit, plus le candidat exploitera intelligemment sa culture générale, plus il saura se démarquer par l'originalité et la pertinence de sa démarche et plus il aura de chance de réussir sa copie. Bref, il est très fréquent de constater que les meilleurs candidats n'ont pas besoin de faire référence à ces documents d'accompagnement (même si ceux-ci ont été utiles à l'élaboration de leur pensée).

Rappel des documents proposés pour le concours 2022 :

-Document 1 : L'Union européenne des frontières (situation en 2018)

Source : Revue *Carto*, janv.-fév. 2019, p. 20

-Document 2 : Les revendications nationalistes dans l'Union européenne

Source : Revue *Carto*, mai-juin 2016, p. 14

-Document 3 : Barrières frontalières civiles et des lignes de front (situation en 2019)

Source : Stéphane Rosière, *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, Paris, Syllepse, 2020, p. 37

-Document 4 : Barrières frontalières et niveaux de vie

Source : Stéphane Rosière, *Frontières de fer. Le cloisonnement du monde*, Paris, Syllepse, 2020, p. 93

-Document 5 : L'océan glacial Arctique, un espace maritime convoité

Source : Revue *Carto*, 2014.

-Document 6 : L'escalade des taxes douanières entre les Etats-Unis et la Chine entre 2018 et 2020

Source : *Les Echos*, 15 janvier 2020, p. 7